

DERNIERES DEPECHEES

Nouvelles de Montréal

Montréal, 18 mars.—La société franco-canadienne de Montréal a été péniblement affectée en apprenant la mort de madame Henri Monette...

—Hier après-midi, au moment où la procession de la Saint-Léonard défilait sur la rue Craig en face de la rue Saint-Charles...

—M. Moïse Plante, député du comté de Beauharnois à la législature de Québec, est mort de maladie à Valleyfield...

—Le comité des marchés s'est réuni cet après-midi sous la présidence de M. Cunningham...

—Une députation de la Société Jean-Baptiste, comprenant M. L. O. David, J. X. Perrault, J. C. Beauchamp et autres, demande la démolition du marché St-Laurent...

—Le Club Lottelier a tenu hier soir une séance très intéressante. L'ordre du jour était plus consistant que jamais...

—L'honorable J. K. Ward, conseiller législatif, a fait une conférence hier soir dans les salles du musée d'histoire naturelle...

—M. Chapleau est arrivé à Montréal ce matin, de retour de son voyage aux États-Unis...

—On dit que l'excursion de notre comté de ville à Chicago aura lieu le 1er avril.

—La Patrie dit que l'édifice de M. J. D. Carrière à St-Hyacinthe a coûté \$14,000 au Dr de Boucheville.

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 18 mars.—Sir John Thompson a reçu hier une députation de membres influents du barreau qui venaient au nom des associations légales attirer son attention sur leurs réclamations...

—Compteur de grèves événements politiques dans un avenir assez prochain et au des renouveau ministériels importants...

—L'honorable M. Chapleau, dont le retour ici était annoncé depuis quelques jours, n'est pas encore arrivé.

—M. Darsereau était hier. Il n'a fait qu'une courte apparition dans la capitale.

—Le ministre que M. Angers, le lieutenant-gouverneur de Québec, aura l'honneur d'un portefeuille à Ottawa, prend de la consistance tous les jours...

—M. Abbott sera candidat à Argenteuil.

—D'après la rumeur, le docteur Christie aurait manifesté son intention de résigner. Ferguson, de Welland, remplacerait l'honorable premier ministre, M. Abbott, au Sénat...

—Hier soir, au grand Opéra, l'honorable Adèle Brown a fait une conférence sur l'île de la Jamaïque...

—Le conférencier a démontré l'importance de faire connaître les produits du Canada au monde entier.

—Le chef Joseph, de la tribu des Micmacs du Nouveau-Brunswick, s'est rendu aujourd'hui auprès de M. Abbott pour lui demander le paiement de la balance qui est due à sa troupe...

—Une députation des marchands de charbon de Montréal est en ce moment avec M. Tupper pour protester contre la proposition faite par les députés de Cap Breton qui veulent faire payer le pilotage tous les navires qui entrent dans le port de Sydney.

—Le Canada a produit une grande sensation ce soir, en annonçant que sir Adolphe Caron était à l'ordre du jour de la conférence pour faire mettre M. Chapleau à la porte du cabinet...

—Une députation des marchands de charbon de Montréal est en ce moment avec M. Tupper pour protester contre la proposition faite par les députés de Cap Breton...

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

LA GREVE SUR LE C. P. R.

La "Brotherhood"

LES GREVISTES REMPLACÉS

La compagnie refuse tout compromis

Winnipeg, 18 mars.—Depuis un certain temps on s'appréhendait qu'une agitation sourde régnât parmi les conducteurs et les chauffeurs de la division ouest du Pacifique Canadien...

—On a ainsi mis en scène les protestations énergiques de la grande majorité des employés eux-mêmes et pour obliger au commandement des représentants des employeurs de chemins de fer des États-Unis...

—Il y a peu de sympathie pour les grévistes qui n'ont pas eu de plaintes des gages qu'ils reçoivent.

—Pendant les meilleurs mois, les conducteurs de trains de fret ont gagné de \$90.00 à \$100.00 par mois, et les chauffeurs de \$100.00 à \$130.00.

—Les trains réguliers circulent tous, mais il n'y a aucun doute que la grève va retarder le trafic pour quelques jours.

Montréal, 18 mars.—La nouvelle de la grève de la division ouest du Pacifique Canadien est arrivée au bureau principal de la compagnie à Montréal hier matin...

—M. Stanglency, le vice-président, interrogé à ce sujet, a dit que le plus grand nombre des conducteurs et des autres employés sur les trains, qui sont maintenant sans ouvrage, ont été renvoyés au commencement de la semaine conformément à la décision qui a été prise par la compagnie...

—L'honorable M. Ward, conseiller législatif, a fait une conférence hier soir dans les salles du musée d'histoire naturelle.

—M. Chapleau est arrivé à Montréal ce matin, de retour de son voyage aux États-Unis.

—On dit que l'excursion de notre comté de ville à Chicago aura lieu le 1er avril.

—La Patrie dit que l'édifice de M. J. D. Carrière à St-Hyacinthe a coûté \$14,000 au Dr de Boucheville.

—L'honorable M. Chapleau, dont le retour ici était annoncé depuis quelques jours, n'est pas encore arrivé.

—M. Darsereau était hier. Il n'a fait qu'une courte apparition dans la capitale.

—Le ministre que M. Angers, le lieutenant-gouverneur de Québec, aura l'honneur d'un portefeuille à Ottawa, prend de la consistance tous les jours.

—M. Abbott sera candidat à Argenteuil.

—D'après la rumeur, le docteur Christie aurait manifesté son intention de résigner.

—Hier soir, au grand Opéra, l'honorable Adèle Brown a fait une conférence sur l'île de la Jamaïque.

—Le conférencier a démontré l'importance de faire connaître les produits du Canada au monde entier.

—Le chef Joseph, de la tribu des Micmacs du Nouveau-Brunswick, s'est rendu aujourd'hui auprès de M. Abbott pour lui demander le paiement de la balance qui est due à sa troupe.

—Une députation des marchands de charbon de Montréal est en ce moment avec M. Tupper pour protester contre la proposition faite par les députés de Cap Breton.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

—Le jugement s'est rapporté à une transaction qui a lieu entre eux en 1871.

PARLEMENT FEDERAL

Septième Parlement.—Deuxième session

(Quinzième séance)

(De notre correspondant régulier)

En réponse à M. Frémont, sir Adolphe Caron dit qu'il a fait instituer une enquête pour savoir s'il était opportun d'établir un bureau de poste au village Stadacona.

En réponse à M. Caron, l'honorable M. Tupper dit que le gouvernement a l'intention de nommer un inspecteur des appareils et engins en usage à bord des navires dans le port de Montréal.

M. Tupper met devant la Chambre les documents relatifs aux négociations intervenues entre le gouvernement fédéral et l'Ontario, mais ils ne remontent pas plus loin qu'en 1858 et ne donnent aucune information nouvelle.

Sir Adolphe Caron présente la correspondance relative au service des malles océaniques. Elle ne contient aucun détail nouveau.

La motion de M. Lister demandant la production des documents se rapportant à l'élection de London est adoptée.

Il propose de plus, comme question de privilège, qu'un rapport soit fait des procédures judiciaires qui ont été instituées dans cette affaire.

L'Orateur dit que cette motion ne peut pas être considérée comme portant sur une question de privilège.

L'honorable M. Laurier et l'honorable M. Davies soutiennent que cette affaire est une de celles qui touchent aux privilèges de la Chambre et qu'elle doit être considérée comme une question d'urgence.

L'Orateur se rend à ces observations et M. Lister donne avis qu'il souleva une question de privilège.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et prend en considération les estimations de service civil.

A l'issue de la séance, le député-ministre de l'Intérieur, une longue discussion s'élève au sujet de la position de M. Burgess, l'ancien député-ministre.

En s'efforçant d'expliquer l'affaire, M. Dewdney s'est embourbé comme un enfant d'école et sir John Thompson a dit venir son aide, mais il n'a pu rien faire.

M. Foster dit que l'allocation demandée n'est pas nécessairement destinée à Burgess.

M. Fraser répond que pratiquement elle lui est destinée, puisque M. Dewdney vient de déclarer que son intention est de réinstaurer Burgess dans ses fonctions.

Sir Richard Cartwright dit qu'il est nécessaire que le rapport du conseil privé sur le cas de Burgess soit mis devant la Chambre avant que l'allocation soit votée.

Cette proposition est adoptée.

M. Egerton dit que la question de diminuer le nombre des hommes de la police montée est sous la considération du gouvernement.

M. Ouimet dit que Ernest Dionne, employé dans le département des Travaux publics, a été réinstauré dans ses fonctions après avoir été pourchassé devant les assises criminelles pour fraude et conspiration, mais que son salaire a été diminué de \$1,400 à \$1,000.

L'honorable M. Davies répond qu'il faut donner à Dionne ses anciens émoluments, s'il est innocent des accusations portées contre lui. S'il est coupable, il faut le destituer.

M. Haggart annonce que M. Bradley, secrétaire du département des chemins de fer, a été destitué, et que le député-ministre a rempli ses fonctions depuis le jour de sa destitution.

M. McMullan dit qu'il y a évidemment trois candidats en compétition pour le poste de Manitoia à été expédié en Europe par la voie de New York. Si cela a été fait, est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser en quelque manière que ce soit les provinces maritimes pour la part qu'elles ont prise à la construction du Pacifique Canadien.

M. Frémont demandera aussi si les ministres se proposent d'aider à la construction du chemin de fer de Moncton à Edmundston et à celle du pont de Québec, raccourcissant ainsi la distance entre Winnipeg et Halifax de trois cents milles.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Une discussion s'élève à propos des dépenses du Haut Commissaire canadien à Londres.

M. Somerville démontre que les dépenses de sir Charles Tupper ont été payées par le gouvernement lorsqu'il était au Canada occupé à organiser la lutte électorale en faveur du parti tory.

M. Bowell dit que ce compte est venu devant lui lorsqu'il était ministre des chemins de fer, et qu'il a refusé de le payer.

M. Somerville.—En bien si le gouvernement a refusé de payer \$1,000 pour le traic spécial en question, il doit également refuser de payer toutes les dépenses de voyage de sir Charles durant les dernières élections.

L'honorable M. Laurier dénonce le paiement des dépenses faites par le haut-commissaire durant les élections fédérales comme une honte et une dérision.

Sir Charles Tupper, dit-il, est l'ambassadeur du Canada à Londres. Il n'a pas plus le droit que tout autre individu de se faire payer par le pays les dépenses qu'il a contractées en venant s'occuper des élections.

M. Davies dit que sir Charles a été appelé au pays pour corrompre les provinces maritimes, et il considère que le gouvernement commet un outrage en lui payant ses dépenses de voyage.

Sir John Thompson dit que sir Charles n'a pas été appelé pour prendre part aux élections, mais pour assister aux négociations de Washington.

M. Paterson, de Brent, répond que le ministre de la Justice fait erreur. Sir John Macdonald a lui-même déclaré au dernier jour que sir Charles avait été nommé par lui pour aller à transporter les élections.

M. Laurier démontre qu'il a été payé à sir Charles dix dollars par jour pour ses dépenses durant les dernières élections.

Le lieutenant-gouverneur Angers persiste dans son refus de signer la nomination de M. Owen Murphy. L'honorable M. de Bonville se soumette, et M. C. Thompson va être nommé pour la division Stadacona.

Un vieux et un bon remède



Tous ceux qui se trouvent atteints d'une maladie qui menace leur vie, ne devraient pas oublier que les anciens remèdes sont les plus sûrs et les plus efficaces à guérir.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

Les plus anciens, les plus sûrs et les plus efficaces à guérir, sont ceux qui ont été fabriqués par les anciens remèdeurs.

CHEZ

Brunet

Laurent

& Cie

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Pension de chevaux

CHEZ

Brunet

Laurent

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

TELEPHONE 853

CHEZ

Brunet

Laurent

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

Le 25 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec

APRÈS



Le et après Vendredi, 1er janvier 1922, les trains partent de la nouvelle gare, rue St-André, Québec, et arrivent comme suit...

DEPART DE QUEBEC
7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi...

ARRIVÉE A QUEBEC
9.00 A. M.—Train local de la maille part de St-Raymond, tous les jours, à 6.30 a. m., et de la Rivière à Pierre...

6.40 P. M.—Express direct part de Roberval à 7.30 a. m., le lundi, mercredi et vendredi...

Le train spécial mixte partira de la Rivière à Pierre tous les samedis soir à 11 h. A l'arrivée du train de chemin de fer des Basses Laurentides...

L'Express direct, nord et sud, fait, raccorde ment à la Rivière à Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides, pour St-Jacques, Grand-Pré, Trois-Rivières, Onipent, etc.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, sur une quantité limitée de billets de mariage G. R. A. T. S.

ALEX. HARDY, Agent gen. fret et pass. J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

La ligne la plus courte entre Québec, Boston et New-York.

Service de trains rapides, entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent des chars par rail et des automobiles, entre Québec et Boston.

Le départ de Québec, le 22 NOVEMBRE 1921, les trains circuleront comme suit:

Express — Départ de Québec, par le bateau-passager de 11 h. p. m., de Lévis à 1.00 h. p. m.

Part de New-York à 6.00 p. m., de Boston à 7.45 p. m., de New-York à 8.00 p. m.

Le train arrive à Québec sans changement de train.

CONNEXIONS A Lévis et Harlow Junction avec l'Intercoloniale à Sherbrooke avec le Boston and Maine Ry., pour Boston, New-York, etc.

J. H. WALSH, Gérant du fret et des passagers, Québec, 20 octobre 1921.

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU



LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

ANTI-CORYZA DU DR. ED. MORIN

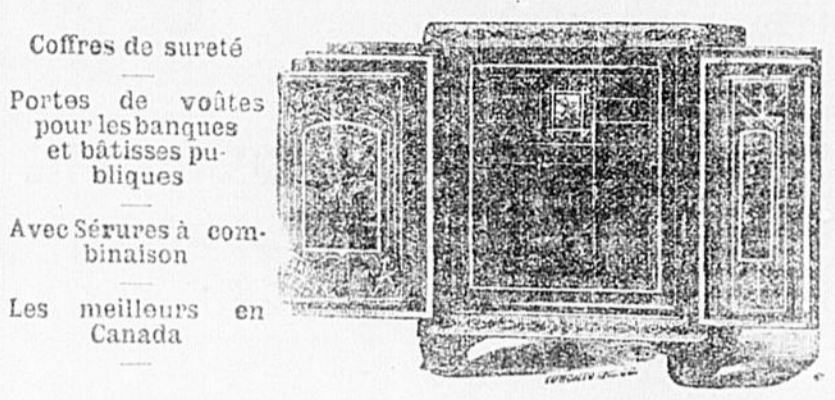
Remède souverain contre le rhume de cerveau Québec, 50 juin—E. J. 21.

BRANCHE FRANÇAISE PHÉNIX

GERALD E. HART, Gérant-Général.

Prenez une part d'assurance contre le feu dans cette Compagnie si recommandable, et si facile à réclamer, vous aurez réglés promptement et libéralement.

TORONTO SAFE WORKS J. & J. TAYLOR, Manufacturiers.



A vendre par F. O. VALLEBAND 92 Côte La montagne

JOURS DE FETES

CETTE SEMAINE, SEMAINE DE GALA CHEZ

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

Myrand & Pouliot

PIANOS

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

NOUS AVONS NOMME M. BERNARD, FILS & CIE, marchands de pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente et de la location de pianos.

LA FILLE DE L'AVEUGLE

103

LES CRAVATES BLEUES

XXXIV

Louise était partie, laissant dans le salon ses mères et le docteur Gervais lisonnant d'horreur.

—Si grande que soit sa faute, dit le docteur, elle l'a payée cruellement aujourd'hui.

—Tout cela devait arriver, répliqua M. de Lucerolle.

—Vous êtes fataliste, monsieur le comte ?

—Je le crois. Mais éloignons notre pensée de ces choses lugubres. Docteur nous vous gardons toute la soirée.

—Oui, oui, dit vivement la comtesse, nous gardons M. Gervais.

A ce moment, Ernestine, qui était restée à l'écart, s'approcha de sa mère et lui dit d'une voix adorable :

—On m'oublie, moi ; mais je ne peux pas être jalouse, je suis si heureuse !

—Ah ! ma fille, ma fille ! s'écria la comtesse, c'est vrai, nous t'oublions, mon cher trésor. Mon fils, c'est Ernestine, votre sœur ; ah ! mes chers enfants, embrassez-vous !

La jeune fille tendit ses joues à son frère.

—Nous n'avons plus rien à demander, plus rien à désirer, dit la comtesse à son mari.

—Plus rien que le bonheur de nos enfants.

—Cher père, répondit Ernestine, vos enfants seront heureux, car ils vous aimeront toujours. Le bonheur et la joie étaient sortis de notre maison, ils viennent d'y rentrer. Mon frère, continua-t-elle, je vous aimerai comme une bonne sœur ; vous me donnerez aussi une place dans votre cœur, n'est-ce pas ?

Léontine Blanchard à du vous parler de moi et vous dire que je suis son amie. Vous vous aimez ; j'en suis bien heureuse, et mon bonheur sera plus grand encore quand Léontine sera ma sœur.

Ces paroles troublèrent le jeune homme. Il regarda la comtesse et la comtesse, et baissa la tête.

—Mon fils, dit M. de Lucerolle, aimez-vous réellement Mlle Blanchard ?

—Oui, mon père, répondit-il. — Vous avez demandé sa main ?

—Et son vieux père me l'a accordée.

—Enfin, vous êtes fiancés. Mais alors vous étiez Pierre Ricard, un ouvrier sans fortune ; aujourd'hui vous êtes le vicomte Léon de Lucerolle. Votre père a-t-il le droit de vous demander ce que vous comptez faire ?

—Oui. — Eh bien ?

—Le vicomte de Lucerolle ne renie pas les sentiments de l'ouvrier Pierre Ricard, mon père ; mon cœur restera le même. J'aime Mlle Blanchard et je préférerais renoncer à la fortune et à son nom que vous me donniez, si j'en avais le droit, plutôt que de manquer à une promesse que je considère comme un engagement d'honneur, quand même il ne s'agirait pas du bonheur de ma vie tout entière.

—Le comte lui tendit la main.

—C'est bien, dit-il, je suis satisfait.

Il alla ouvrir la porte du salon et appela son valet de chambre.

Le vieux domestique accourut.

—Joseph, ordonna le comte, faites atteler à l'instant.

La comtesse se tourna vers son ami, une interrogation dans le regard.

—Ma chère Mathilde, répondit-il avec un doux sourire, je veux que tout le monde soit heureux aujourd'hui autour de moi ; je vais aller chercher M. Blanchard et Mlle Léontine.

—Ah ! mon père, comme vous êtes bon ! s'écria Ernestine en s'élançant à son cou.

Louise passa la nuit et une partie de la journée du lendemain dans la chambre de la rue de la Goutte d'or. Elle n'avait pas voulu s'éloigner du corps de son fils.

Louis Ricard et Pierre Ricard furent mis chacun dans un cercueil et conduits en même temps au cimetière. Louise remplit son devoir jusqu'au bout avec un véritable courage. Elle accompagna son fils et son mari, et quand la terre fut recouverte les deux cercueils, placés à côté l'un de l'autre dans la même fosse, elle s'agenouilla et pria.

Les journaux rapportèrent le drame... de la rue de la Goutte-d'or de vingt manières différentes. On avait intérêt à cacher la vérité ; la police refusa de donner communication des faits recueillis par l'enquête, et l'on ne sut jamais que Charles Cholet, dont on racontait partout la mort tragique, avait été, sous le nom de Léon de Lucerolle, un élégant du boulevard, un viveur de Paris.

—D'ailleurs toutes les suppositions furent facilement admises, et le mystère devint tout à fait impénétrable. Les reporters des journaux durant se contenter de renseignements qu'ils obtinrent en interrogeant les habitants du quartier. Chacun écrivit sa version plus ou moins fantaisiste.

Du reste tous ces faits-Paris des journaux peuvent se résumer ainsi : "Un ancien forçat, du nom de Ramoneau, maître d'un des plus dangereux, à assassiné un jeune ouvrier horloger appelé Charles Cholet, pour lui voler quarante mille francs... dont le pauvre jeune homme venait d'hériter, et avec lesquels il se disposait à aller faire fortune en Amérique."

LES CRAVATES BLEUES

XXXIV

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

LES CRAVATES BLEUES

L'inventaire

Nous venons de clore notre inventaire

LES Resultats

De l'année 1891, sans être extraordinaire, sont

Satisfaisants

Pour Nous

GRAND MERCI

A NOS CLIENTS

Deux légers accidents par le feu, pendant l'année, nous ont laissé une foule de Marchandises que nous devons débarrasser à tout prix.

Un lot de Marchandises légèrement teintes de fumée, que nous avons rachetées des assurances à vil prix

Nous vendons sans Egard

Pendant le Mois de Février

ras de blagues, Pas de demi-mesure

Marchandises a Bon Marche

Dans tous les Départements

Soyez-y à temps et à vous d'en profiter

SYNDICAT

QUEBEC

207 rue St-Joseph

AVIS M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est d'abord autorisé à solliciter des abonnements pour l'Electeur et la Justice et à en percevoir le montant.

NOTIONS D'AGRICULTURE PIANOS A LOUER

Gervais & Hudon Importateurs de Pianos Heintzman Co. Decker Brothers N.Y. 219 Rue St-Joseph St-Roch Québec.

A. LEFRED Ingénieur Civil des Mines 23 RUE SAINT-LOUIS (QUEBEC) ev.—E. J. 1an.

DERNIERE EDITION 5 HRS. P.M.

Le Congrès ouvrier de la Puissance compte aujourd'hui sept mille membres. Ce chiffre s'élève certainement à dix mille l'autour prochain.

Depuis l'année 1885, le Canada a vu la femme énorme de trente millions de piastres pour faire jouer un soldat. Notre malice nous coûte tous les ans un million trois cent mille piastres.

Une députation composée de Honorables Thon Chace, Casgrain, procureur-général à Québec, A. J. Turcotte, M. P. A. Scott, J. Girard, M. L. A. a eu hier une entrevue avec sir A. P. Caron et Honorables J. A. Ouellet en rapport avec les améliorations à faire au service postal dans le district de Lac-St-Jean, et aussi en rapport avec certains subsides de chemin de fer, quais et plates pour la contrée du Lac-St-Jean.

En Italie, les ennemis de la société sont organisés en sociétés sous le nom de Mafia. Les 215 membres de cette société de Messine ont été récemment arrêtés à l'étranger. Le chef de cette bande est âgé de 60 ans et a passé plusieurs années aux galères. Les autres membres sont en fuite. Avec tout cela, l'ancien monde menace de devenir bien désagréable à habiter.

Le présent mois sera mémorable dans les annales politiques de la France par la fondation d'un parti républicain catholique. Trente-huit députés ont signé une déclaration de leur désir d'établir un parti conservateur dans les rangs des républicains. Ils se proposent de travailler à la paix sociale et religieuse et ils favoriseront les idées libérales. En recherchant les réformes démocratiques, ils ne négligeront pas les droits des ouvriers dont ils s'efforcent d'améliorer la condition. On regarde cet important mouvement comme le premier fruit de la création de consultation du cardinal Laguerle.

DERNIERES DEPECHEES

Crainte de troubles au Maroc

ASSASSINAT D'UN JUGE

Les anarchistes à l'œuvre

New-York, 19 mars.—Une dépêche spéciale de Paris, au Herald, nous apprend que le gouvernement a reçu des nouvelles du Maroc. L'empereur serait résolu à causer du trouble à la France dans la région du désert, près de Tombouctou, et le Sénégal français. Il y a eu de l'agitation, près de la frontière algérienne et on croit qu'il sera nécessaire d'envoyer des troupes françaises à Tombouctou.

La banqueroute du Portugal est presque un fait officiel. Les experts étrangers sont d'opinion que le trésor est vide, que les coupes d'avril se seront payés et que l'intérêt des paiements sera suspendu pendant trois ou quatre mois. Les banquiers français croient pas qu'on recommence jamais les paiements.

Hier, le juge du Tribunal de Commerce a été assassiné par le sculpteur Jacques France. Ce meurtre a causé une grande émotion dans le monde artistique.

Une autre explosion a eu lieu, hier, au boulevard St-Germain, dans la maison d'un juge.

Un grand nombre de personnes haut placées dans le commerce et à la tête de sociétés ont reçu des lettres de menaces. La police a trouvé des cartouches, en plusieurs endroits.

Le concubinage du No 105, boulevard Malesherbes, a trouvé, devant la porte d'une maison, un paquet contenant dix-huit cartouches et huit fioles. Sur un autre boulet, elle a trouvé un tube cylindrique, enveloppé dans du papier noir, et ayant à son extrémité une mèche allumée. Le tube était placé près de la prison de La Santé. Le juge qui a conduit l'enquête sur les récents complots de dynamite, est d'opinion que les trois derniers attentats sont l'œuvre d'un seul individu.

Aujourd'hui, on craint des désordres à Berlin—L'anniversaire de la révolution de 1848. Les ouvriers sans emploi marchent en procession à 2 heures et se rendent au cimetière, où ils visiteront les tombes de ceux qui sont morts en 1848.

La Schizogé dans les Ecoles Alsaciennes

Paris, 19 mars.—On mande de Strasbourg que dans l'une des dernières séances de la délégation, M. Hochapfel a demandé au gouverneur de vouloir bien introduire dans les écoles primaires d'Alsace-Lorraine le système prussien d'éducation, c'est-à-dire la transmission au maître d'école des droits paternels, autrement dit de confier à l'instituteur l'autorité d'indiquer aux enfants qui fréquentent l'école les obligations corporelles qui sont en usage en Prusse.

M. de Puttkamer, secrétaire d'Etat, a répondu à M. Hochapfel que le système prussien est particulièrement en usage en Alsace, mais qu'il ne peut l'être qu'à deux conditions d'une façon rigoureuse: que si le père de famille le demande expressément et si une loi conforme, édictée par la délégation, sanctionne cette transmission des droits paternels à l'instituteur.

La délégation a protesté contre cette demande. Quant aux journaux indépendants, ils blâment vertement la bassesse du sieur Hochapfel qui courbe les instituteurs prussiens à martyriser les petits Alsaciens-Lorrains.

Le Volks-Zeitung, organe socialiste de Mulhouse, dit de son côté que le sieur Hochapfel veut préparer les enfants des pays annexés aux brutalités qui les attendent à la caserne.

Les députés boulangistes

Paris 19 mars.—On dit que les députés boulangistes agrégés pour quelque temps encore sur les bancs du palais Bourbon, ne savent plus quelle posture prendre. Ils ne peuvent plus se dire boulangistes. Aussi, tandis que certains, comme M. Lagrange, tiennent de s'insinuer dans le rang de la majorité républicaine, d'autres essayent de pénétrer dans le parti socialiste.

León XIII

Rome, 10 mars.—Le pape a été dominé par les Irlandais, le Père Glavin, est allé au Vatican mercredi, et a été reçu en audience par le pape.

Le Père Glavin a présenté au Saint-Père une touffe de «chanrocks» cueillie en

IRLANDE. Ce trèfle était renfermé dans un crin de cristal, portant les armes du pape. Léon XIII a remercié le donateur et l'aperçu le pape portait un trèfle sur sa soutane blanche.

DECISION IMPORTANTE

Ce matin, Son Honneur M. le Juge Andrews a rendu un jugement qui intéresse spécialement les avocats d'une manière toute spéciale. Il s'agissait d'une requête civile faite dans les circonstances suivantes: Un jugement avait été rendu déboutant une action, le demandeur ne procédant pas. Le procureur du défendeur s'était autorisé d'un précédent consentement verbal avec le procureur du demandeur pour mettre la cause sur le rôle de demander, en l'absence du demandeur qui ne pouvait procéder, le renvoi de l'action.

La preuve a établi les faits mentionnés dans la requête civile qui a été maintenue avec dépens et le jugement, antérieurement rendu, est annulé.

M. le Juge Andrews a jugé que le demandeur n'avait pas le droit de demander, en l'absence du demandeur qui ne pouvait procéder, le renvoi de l'action.

CONSEIL DE VILLE

En l'absence de Son Honneur le maire Prémont, le procureur M. Parent présidait au fauteuil à l'Assemblée d'hier soir.

Le conseil n'a eu que quelques minutes et n'a expédié que des affaires de peu d'importance.

On fit rapport des élections de présidents des différents comités auxquelles ont eu lieu lundi dernier et toutes ont été confirmées.

Une motion pour créer un comité des chemins d'éclairage électrique de la cité fut présentée par l'échevin Robitaille et adoptée.

Le conseiller Thibaudan a demandé que le comité des finances produise le rapport de tous les montants reçus, les années dernières, pour les marchés Champlain et Finlay.—Adopté.

Le conseiller Chambers a suggéré l'idée de faire transporter sur la rive sud, vers l'abbaye de la Trinité, le dépôt de la ville par feu M. Finlay sous certaines conditions qui ne peuvent être changées.

Le comité des marchés fit ensuite rapport que la salle d'opéra de la ville avait été louée pour l'année prochaine à MM. Després & Cie.

A TRAVERS QUEBEC

Toute annonce de Naissance, Mariage et Décès sera refusée si elle n'est accompagnée d'une remise de 25 centins.

"LA JUSTICE" (édition quotidienne et hebdomadaire) ne sera adressée qu'aux abonnés ayant payé leurs arriérés et renouvelé leur abonnement pour au moins 3 mois d'avance.

BELLEAU & Cie.

ON DEMANDE

Sous ce titre, toutes les demandes d'emploi sont accompagnées d'une insertion au 50 centins pour trois insertions.

L'Union Musicale

La répétition générale des chœurs et de l'orchestre de l'Union Musicale, aura lieu demain à 3 heures dans la salle de l'Ecole des frères, faubourg St-Jean, pour l'œuvre symphonique de Palestrina David (Christophe Colomb).

Construction

Le nouvel hôtel en construction à Ste-Anne de Beaupré s'appellera le Régina. Il contiendra cinquante chambres.

Diphthérie

Il n'y a actuellement aucun nouveau cas de diphthérie. Deux malades ont été désinfectés hier et il reste encore huit maisons placardées.

Ordonnance

M. C. H. Rocca, d'Acton Vale et étudiant au collège Canadien, à Rome a été ordonné sous-diacre samedi dernier.

Vœux en religion

Mademoiselle Rosa Tanguay, fille de M. Charles Tanguay de Wevion, a prononcé ses vœux au couvent de la Présentation, à Ste-Hyacinthe, le jeudi 17 mars. Elle fut présentée à la réception de la nouvelle religieuse qui a pris en religion le nom de Sainte St-Bernard. M. l'abbé E. C. Tanguay du Séminaire St-Charles et M. l'abbé Beaussard, curé de Wevion, assistaient à la cérémonie.

Martimo

Le steamer Gwena, parti de Glasgow est arrivé à New-York, hier matin.

Le steamer Gwena

Le steamer Gwena, parti de Glasgow est arrivé à New-York, hier matin.

Le steamer Gwena

Le steamer Gwena, parti de Glasgow est arrivé à New-York, hier matin.

Une nouvelle compagnie

MM. John Képle, Hon. Eran J. Price, John Sharple, John Burdell, J. A. Macneil et Geo. T. Davis, tous de la cité de Québec, ont formé une nouvelle compagnie pour l'exploitation de la lignée de chemin de fer de la Compagnie de pulpe et de bois de Lac Wevion, avec un capital de \$25,000.

Guérison attribuée à la bonne Ste-Anne

Un brave paroissien de Ste-Perpète, comté de Habel, M. Michel Robitaille nous communique le récit suivant d'une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de la bonne Ste-Anne de Beaupré: Après avoir souffert pendant vingt ans, d'un rhumatisme déclaré incurable par les médecins et après avoir sacrifié plus de \$500, j'ai invoqué la protection de Ste-Anne de Beaupré sur l'avis de bien des amis et surtout sur celui du révérend curé, M. Poullet, de Ste-Agathe, dont j'invoquai l'honorable témoignage pour attester les énormes souffrances dont j'ai été l'objet, tant de nuit que de jour.

Je crus donc une neuvaïne en l'honneur de Ste-Anne et une visite à l'église qui lui est consacrée.

Dès le lendemain de ma promesse je me sentis amélioré au point que je pus accomplir mon promesse et bientôt je fus complètement guéri.

J'ai voulu faire publier la guérison obtenue dans les annales de Ste-Anne et je répète avec bonheur maintenant que grâce à cette Sainte, à laquelle je porte cet hommage public et une reconnaissance éternelle, je suis parfaitement rétabli.

Desinfectant de l'air

C'est un préjugé de croire qu'un assainit l'air vicié d'une chambre de malade, par exemple en y brûlant du sucre, du vinaigre, des herbes aromatiques etc. Le meilleur moyen est encore d'y maintenir une assiette avec un peu de chlorure de chaux humide qu'on renouvelle de temps en temps.

Chez les Ursulines

Aujourd'hui chez les Dames Ursulines de cette ville a été célébrée la fête solennelle de St-Joseph. Il y a eu grand messe à 8 h et l'après-midi à 2 h. Les vœux suivies d'un Sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Congé

Les élèves de l'Université ont congé aujourd'hui en l'honneur de la fête St-Joseph.

Reportage excentrique

L'excentricité du reportage américain va parfois jusqu'à l'extrême; en voici, d'après le Soir, un exemple récent: Comme on accusait le personnel des hôpitaux et la police de New-York de mentir sur certains faits relatifs à des personnes victimes d'attaques de maladie subite en pleine rue, un rédacteur de l'Evening Telegram, résolut de se mettre à l'épreuve.

Il se laissa tomber dans Chambers street. La police arriva. On flaira l'haleine du sire, pour voir si l'homme souffrait d'un pochoir. Puis, avec le plus de respectueux ménagements que l'on apporte en pareil cas, on l'expédia sur l'hôpital.

Les médecins, après avoir palpé le faux malade, diagnostiquèrent chez lui un commencement de paralysie. Alors, ils lui firent subir un traitement approprié; ils le pinçèrent, le piquèrent, lui entrèrent de longues aiguilles dans les jambes.

Durant trois heures, le malheureux reporter endura ce martyre sans bouger. Il ne protesta qu'après, en quoi il eut raison.

Société Nationale d'Agriculture de France

A sa séance du 10 février dernier, dans son hôtel de la rue de Bellevue, la Société Nationale d'Agriculture de France a élu comme son correspondant étranger, dans la section de grande culture, M. J. X. Perrault, ancien élève de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon, France, et du Collège Royal Agricole de Gloucester, Angleterre. Déjà M. Perrault faisait partie, comme représentant du Canada, de la Commission permanente internationale d'agriculture de Paris.

La Littérature et l'Épicerie

Un épicer qui d'un quartier ouvrier de Berlin a imaginé un bien extraordinaire moyen d'attirer la clientèle à son magasin. Le voici: Il a passé un contrat avec un éditeur de publication illustrée en livraison. Il a ainsi en magasin un choix énorme de romans. Qu'un client arrive, l'épicer lui demande s'il veut la prime, quel roman lui plaît le plus, et lui empaque ce sa marchandise dans la première livraison du roman choisi. Le lendemain et les jours suivants, l'épicer continue à recevoir la suite de son feuilleton par chaque achat de denrées plus ou moins coloniales; il n'a qu'à indiquer le numéro de la livraison suivant celui de la livraison précédente.

L'épicer qui a imaginé ce système a vu en quelques jours sa clientèle augmenter d'une façon extraordinaire, et ce sont, dans sa boutique, des demandes bien drôles; telles que: une livre de café et la huitième livraison de la vie de Guillaume Ferris ou de la vie de sainte Thérèse de Lisieux.

Un observateur. Il est ramené que Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec auraient décidé de construire un observatoire en remplacement du dôme incendié lundi dernier. On y installerait tous les instruments qui se rattachent à une station météorologique, et on se servirait avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

Club de Bicycles, l'Eclair

A la dernière assemblée du club de bicycles, l'Eclair, les membres ont élu pour l'année 1892 et 1893: Président honoraire, Dr. Ed. Casgrain; Vice-président honoraire, Chevalier J. E. Martineau; Président actif, Honoré Simard; Vice-président, H. O. Martineau; Secrétaire, Oscar Hudson; Trésorier, J. G. Bocher; Capitaine, Nap. Leclerc; Lieutenant, Art. Gariépy.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

À la Basilique

Son Eminence le Cardinal Taschereau a célébré ce matin à huit heures une messe à l'occasion de son 22ème anniversaire au siège épiscopal.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

Club de Bicycles, l'Eclair

A la dernière assemblée du club de bicycles, l'Eclair, les membres ont élu pour l'année 1892 et 1893: Président honoraire, Dr. Ed. Casgrain; Vice-président honoraire, Chevalier J. E. Martineau; Président actif, Honoré Simard; Vice-président, H. O. Martineau; Secrétaire, Oscar Hudson; Trésorier, J. G. Bocher; Capitaine, Nap. Leclerc; Lieutenant, Art. Gariépy.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

Cour de Police

Le nommé Mariage, qui a plaidé coupable, hier, de vol par effraction au magasin de M. Gastonguay, à Lévis, a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

Attention! Attention!

La grande ouverture d'huîtres à robes, de fautaigie qui devait avoir lieu, hier, chez Théophile Béland, est reportée au dimanche prochain vu le changement de température et le mauvais état de la rue St-Jean.

Nouvelles de Chicoutimi

Depuis vendredi matin à midi soir, nous avons été gratifiés d'une température vraiment hyperboréenne. Un fort vent de nord-ouest nous a fait regretter autrement les beaux jours du commencement de mars. Le froid des plus vifs s'est fait sentir et ceux qui nous prédisaient le printemps de ces derniers jours, devaient faire un bien triste bilan en se voyant si bien trompés dans leurs prédictions. La température est devenue moins rigoureuse, et il est à espérer que le ciel nous donnera le printemps à bonne heure afin que nos cultivateurs fassent leurs semailles le plus tôt possible.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Arthur Bosc, décédé vendredi matin, à l'âge de 27 ans et 9 mois. Il laisse derrière lui un épouse inconsolable et un enfant en bas âge. Après avoir étudié au séminaire de Chicoutimi pendant plusieurs années, il avait discontinué ses cours pour se livrer à l'agriculture. Donné de beaucoup d'activité et d'une ardeur au travail peu commune, M. Bosc possédait un très bon et en peu d'années, il aurait été un des cultivateurs les plus à l'aise de la paroisse de Chicoutimi, si l'impitoyable mort n'était venue le moissonner à la fleur de l'âge.

Les exercices de la neuvaïne à St-François-Xavier sont commencés depuis dimanche à la cathédrale et sont prêchés par deux Révérends PP. Religieuses. Ces offices religieux sont suivis avec beaucoup de piété par notre population et tous les jours une foule attentive et recueillie se presse pour entendre les belles et touchantes allocutions des prédicateurs. La clôture de cette neuvaïne aura lieu dimanche prochain.

Les écoles du soir seront fermées à la fin de la semaine. Les élèves assistants n'ont pas été si nombreux que l'année dernière, mais en tout cas, il y a eu beaucoup plus d'assistants, et il est incontestable que ces classes du soir ont fait un bien considérable à plusieurs de nos ouvriers et à un nombre de nos jeunes gens.

Une partie notable de notre classe ouvrière semble avoir à sa juste valeur les bénéfices de l'éducation et plusieurs de ceux qui en ont obtenu emploient tous les moyens à leur disposition pour se procurer le pain si précieux de la science. Malheureusement, durant l'hiver la plupart de nos travailleurs sont obligés de s'enfoncer dans les bois pour se procurer du travail et c'est ce qui fait que le nombre des élèves qui fréquentent l'école du soir n'a pas été aussi grand que nous l'aurions voulu.

La maison Price a fait faire des rabais importants à plusieurs de ses godolètes et cet hiver. De plus, cette maison de commerce a fait, durant la présente saison, des chantiers beaucoup plus considérables que par les années passées. Ces chantiers ont donné de l'ouvrage à des centaines de bras et du pain à un grand nombre de familles. Si le printemps est hâtif les chantiers commenceront à marcher de bonne heure, ce qui sera une bonne aubaine pour nos journaliers.

CHRONIQUE MORTUAIRE

MARTIN.—Le 18 du courant, est décédé subitement, Jane Hathaway, veuve de W. W. Martin, à l'âge de 92 ans.

RYAN.—A Bergerville, le 18 du courant, Lawrence P. Ryan, à l'âge de 65 ans.

LOTION PERSIENNE

Pour blanchir le teint, lui rendre sa fraîcheur, sa douceur et sa fraîcheur, la Lotion Persienne est une préparation soignée, unique en son genre. C'est un véritable trésor pour la beauté. Elle ne pousse pas, ne pique pas, ne décolorie pas, ne ternit pas, ne laisse pas de taches, ne pousse pas, ne pique pas, ne décolorie pas, ne ternit pas, ne laisse pas de taches.

AUX MESSIEURS

Nous recevons en même temps un envoi autrichien de vêtements d'hiver, de pantalons, de chemises complètes et de nouvelles étoffes pour pardessus de printemps.

GRANDE OUVERTURE

SA MÊME LE 9 JANVIER

RESTAURATEUR de Robson.

Pourquoi permettre à vos clients de vous voir en train de manger? C'est un véritable scandale. Nous avons donc décidé de nous installer dans un endroit plus propre et mieux préparé.

Club de Bicycles, l'Eclair

A la dernière assemblée du club de bicycles, l'Eclair, les membres ont élu pour l'année 1892 et 1893: Président honoraire, Dr. Ed. Casgrain; Vice-président honoraire, Chevalier J. E. Martineau; Président actif, Honoré Simard; Vice-président, H. O. Martineau; Secrétaire, Oscar Hudson; Trésorier, J. G. Bocher; Capitaine, Nap. Leclerc; Lieutenant, Art. Gariépy.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

À la Basilique

Son Eminence le Cardinal Taschereau a célébré ce matin à huit heures une messe à l'occasion de son 22ème anniversaire au siège épiscopal.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

Club de Bicycles, l'Eclair

A la dernière assemblée du club de bicycles, l'Eclair, les membres ont élu pour l'année 1892 et 1893: Président honoraire, Dr. Ed. Casgrain; Vice-président honoraire, Chevalier J. E. Martineau; Président actif, Honoré Simard; Vice-président, H. O. Martineau; Secrétaire, Oscar Hudson; Trésorier, J. G. Bocher; Capitaine, Nap. Leclerc; Lieutenant, Art. Gariépy.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

Cour de Police

Le nommé Mariage, qui a plaidé coupable, hier, de vol par effraction au magasin de M. Gastonguay, à Lévis, a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

Salle Jacques-Cartier LUNDI et MARDI 21 et 22 Mars 1892

Les PIRATES de la SAVANE

Représenté par LA COMPAGNIE THEATRALE

Plan de la salle chez MM. Gervais & Hudson, on des cartes sont en vente, ainsi que chez M. J. J. B. Chouinard, 17 mars—J.

Huitres! Huitres!

H. DEROME

Les premières huîtres du printemps sont arrivées. M. H. DÉRÔME, le populaire restaurateur de la Basse-Ville reçoit maintenant depuis quelques jours, les premières huîtres fraîches du printemps.

CITE DE QUÉBEC

Liste des Electeurs de la Cité de Québec pour les Elections Parlementaires de la Province de Québec, pour 1892, en vertu de l'acte électoral de Québec.

Deuxième Ouverture

Nouveautés du Printemps

Dernières nouveautés en chapeaux de toutes formes.

Flours et articles de mode

Nouveaux dessins sur Indiennes, Batistes et Satens.

Nouveaux Draps Cheviot et Amazon pour Manteaux et Ulsters.

Un nouvel envoi de Manteaux, Gilets et Robes à l'Indienne.

Patrons à l'Indienne en Poil de Chameau et Houppes en poil de 35.00.

Étoiles à l'Indienne de 10c. à 20c.

Pour être vendus à bien moins de la moitié de la valeur: Un grand lot de manteaux longs et courts à 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50 et 4.00.

GLOVER, FRY & CIE.

Nous recevons en même temps un envoi autrichien de vêtements d'hiver, de pantalons, de chemises complètes et de nouvelles étoffes pour pardessus de printemps.

227 Rue St-Jean, Québec, Québec.

GRANDE OUVERTURE

SA MÊME LE 9 JANVIER

RESTAURATEUR de Robson.

Pourquoi permettre à vos clients de vous voir en train de manger? C'est un véritable scandale. Nous avons donc décidé de nous installer dans un endroit plus propre et mieux préparé.

Club de Bicycles, l'Eclair

A la dernière assemblée du club de bicycles, l'Eclair, les membres ont élu pour l'année 1892 et 1893: Président honoraire, Dr. Ed. Casgrain; Vice-président honoraire, Chevalier J. E. Martineau; Président actif, Honoré Simard; Vice-président, H. O. Martineau; Secrétaire, Oscar Hudson; Trésorier, J. G. Bocher; Capitaine, Nap. Leclerc; Lieutenant, Art. Gariépy.

Vive les huîtres!

M. H. Dérôme, le populaire restaurateur, de la Basse-Ville, reçoit chaque jour les premières huîtres du printemps. Tous les jours, depuis cette nouvelle, une foule de personnes se rendent à ce restaurant pour se déguster. On est servi avec promptitude et politesse, et le non-scelé de M. Dérôme saillit pour convaincre le public que ce n'est pas une vaine réclamation.

À la Basilique